

Syndicat de l'Armançon

S.I.R.T.A.V.A.

55 communes
2 départements
 (Yonne et Côte d'Or)
300 km de cours d'eau

118 communes
550 km de cours d'eau

De 1983 à 1993 : deux contrats rivières successifs

1980 — Création du SIAEVA Syndicat d'études

1981 — Création du SIRTAVA Syndicat de travaux

1983 — Signature du premier contrat rivières

1993 — Fin du deuxième contrat rivières
 Début du premier programme pluriannuel d'entretien

1998 — le SIRTAVA s'engage dans la démarche d'un SAGE

2004 — le projet de lutte contre les inondations du SIRTAVA est retenu par le ministère de l'Écologie

À partir de 2008 :
 • Mise en œuvre des actions PAPI
 • Approbation du SAGE

Commande d'une étude hydraulique en vue de lutter contre les inondations

L'attention est portée sur la végétation rivulaire abandonnée depuis la seconde guerre mondiale et la préservation de l'écosystème rivière

Mise en place d'un programme global d'actions coordonnées et cohérentes sur le territoire du Syndicat

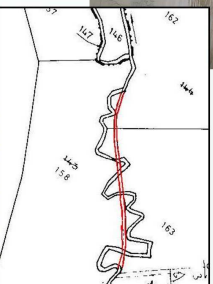
De lourds travaux hydrauliques sont engagés

Début timide des premières actions dites innovantes :

- Réhabilitation d'un cours d'eau en traversée urbaine
- Aménagement d'abreuvoirs
- Plantation de ripisylve



Des crues violentes



Coupsures de méandres



Des travaux



Réhabilitation d'une rivière en mi-



Plantation expérimentale d'une ripisylve



Empochements



Des points d'abreuvements du bétail

